

Ecole élémentaire Michel Servet
2 rue d'Alsace Lorraine
69001 LYON

☎ 04 78 28 30 60

Courriel : ce.0693219z@ac-lyon.fr

<http://ecoleprimairemichelservet.blogs.laclassse.com/>

Lyon, le mercredi 6 avril 2016

<p style="text-align: center;">Compte-rendu réunion de présentation de la modélisation <i>lundi 4 avril 2016</i></p>
--


La réunion du 4 avril 2016 est une réunion de présentation de l'étude menée depuis 2014, elle-même déclenchée par la mobilisation des parents élus inquiets de la mauvaise qualité de l'air. Air Rhône-Alpes¹ a conduit une large campagne de mesure des principaux polluants durant l'année 2014 et le début de l'année 2015. Les résultats ont ensuite été exploités par l'école Centrale de Lyon pour concevoir une modélisation fine en trois dimensions.

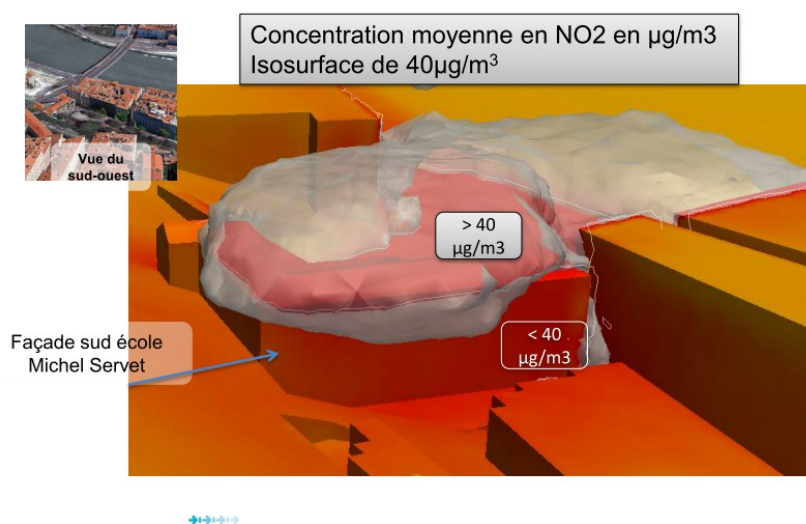
La restitution s'est déroulée à l'école élémentaire Michel Servet devant les parents élus et en présence de Mme Anne Brugnera (déléguée à l'éducation, l'éducation populaire, la vie étudiante, la réussite et promotion universitaire), M. Thierry Philippe (maire du 3e arrondissement et vice-président de la Métropole de Lyon - Environnement - Santé et bien-être dans la ville) et Mme Fatima Berrached (adjointe au maire du 1er en charge de l'éducation, la petite enfance, la jeunesse, la démocratie de proximité et citoyenne, la mémoire et anciens combattants).

¹ Association de type « loi 1901 » agréée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Activité centrée autour de 5 missions fondamentales : surveiller et informer, accompagner, améliorer, informer et apporter un appui technique. Plus d'information sur : [tp ://www.air-rhonealpes.fr/](http://www.air-rhonealpes.fr/)

Les résultats entérinent les premières constatations, à savoir que l'école élémentaire Michel Servet est située dans un environnement où l'atmosphère est particulièrement dégradée. Les mesures de dioxyde d'azote (NO₂) se situent entre celles relevées en centre-ville et aux abords de l'autoroute A7. La valeur moyenne annuelle est comprise entre 55 et 65 µg/m³, bien au-delà du seuil réglementaire européen qui est de 40 µg/m³.

La modélisation permet de visualiser la répartition spatiale de la pollution sur l'ensemble de l'espace scolaire. L'enclavement de l'école, située au pied de la colline de la Croix Rousse, montre qu'il n'y a pas de diffusion rapide des polluants. La diapositive 23 du diaporama de restitution fait apparaître l'espace dans lequel les concentrations de NO₂ dépassent la valeur réglementaire de 40 µg.

 **Visualisation des zones de l'école Michel Servet où la concentration moyenne annuelle en NO₂ respecte la valeur réglementaire (40µg/m³)**



La cour nord (voir carte jointe), ainsi que toutes les façades qui la bordent, le gymnase, la façade est (rue d'Alsace Lorraine) et la partie haute de la façade sud sont concernés.

Ceci à un impact sur :

- ✓ Les deux classes de CP situées au 1er étage dont les fenêtres donnent sur la cour nord,
- ✓ Les deux classes de CM2, une classe de CE2, une classe de CE1, dont les fenêtres sont situées au troisième étage à la limite du « nuage »,
- ✓ La cantine et le Lieu Accueil Parents (L.A.P.), tous deux situés au rez-de-chaussée rue d'Alsace Lorraine.

Les projections envisagées montrent que cette situation va perdurer. En effet, il faudrait attendre 2020 pour que seule la cour nord soit concernée par le dépassement des seuils européens.

Les mesures menées sur l'air intérieur par la ville de Lyon viennent compléter celles d'Air Rhône-Alpes. Ceci a permis de dégager plusieurs pistes d'actions :

- ✓ Interdiction d'utilisation de la cour nord
- ✓ Corriger le confinement par un plan d'aération manuelle ou mécanique (plan dont l'efficacité sera contrôlée).
- ✓ Poursuivre le nettoyage humide des surfaces intérieures pour piéger les particules fines.

Ces mesures ont été reprises par Mme Brugnera qui souhaite mettre en place une Ventilation Mécanique Contrôlée (V.M.C.) afin d'aérer les classes avec de l'air prélevé dans un espace avec une moindre pollution.

Mme Berrached a proposé que les deux classes de CP, dont les fenêtres ouvrent sur la cour nord, soient déménagées au 2e étage à la place de la bibliothèque et de la salle informatique, qui rejoindraient le 1er étage.

Il a également été convenu que des aménagements des cours haute et sud seraient à effectuer afin d'abandonner totalement l'utilisation de la cour nord.



Ceci pose un problème majeur puisque **l'abandon de la cour nord est difficilement conciliable avec les principes de mise en sûreté des élèves.** En effet, les cours haute et sud sont toutes deux en accès direct sur l'espace public. La faisabilité d'une privatisation de la montée d'escalier située entre la maternelle et l'élémentaire durant le temps scolaire est à envisager.

Une adaptation du fonctionnement de l'école (temps scolaire et périscolaire) et des aménagements sont donc nécessaires pour offrir aux élèves et aux personnels un environnement de travail acceptable qui ne nuise pas à leur santé. La réflexion, déjà engagée au sein de l'école depuis deux ans, se poursuivra donc pour améliorer encore notre fonctionnement. L'abandon total de la cour nord nécessite l'appui de la ville pour répondre aux exigences de sécurité.

Pour ce faire, Mme Brugnera a proposé une rencontre à la rentrée des vacances de printemps.

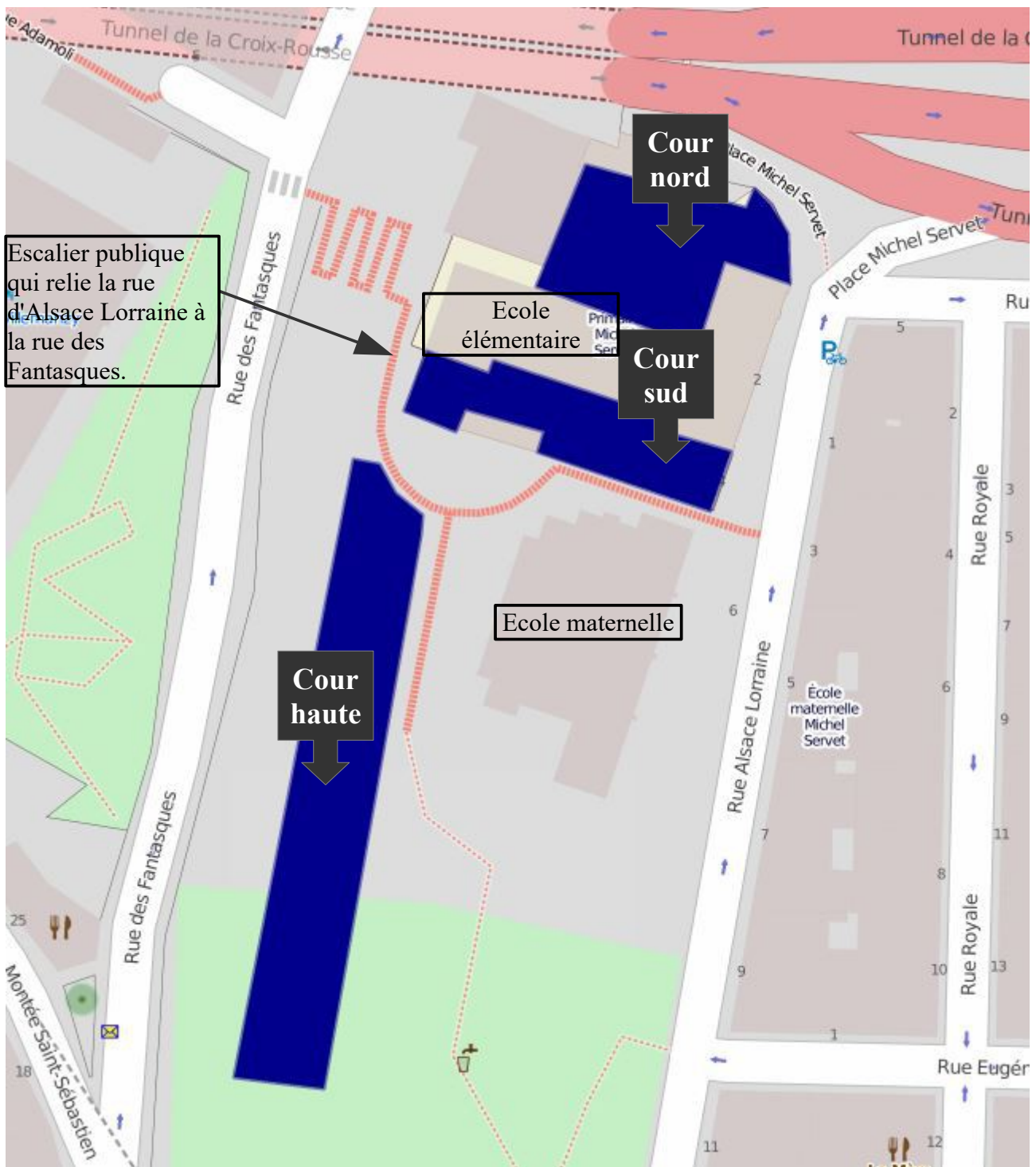
De leur côté, les parents élus gardent toute leur vigilance sur le dossier. Ainsi, ils suivront de très près les travaux d'aménagement et poursuivront leur mission d'information auprès de l'ensemble des parents du groupe scolaire.



Pascal Barbier
Directeur de l'école Michel Servet



CARTE DES COURS



Escalier public qui relie la rue d'Alsace Lorraine à la rue des Fantasques.

Ecole élémentaire

Cour nord

Cour sud

Ecole maternelle

Cour haute



Espaces de cour